Gestion du patrimoine d'un réseau électrique

OBJECTIF DE FORMATION

- Connaître l'organisation à mettre en place pour une bonne gestion du patrimoine électrique.
- Savoir faire un état des lieux et un diagnostic de la gestion du patrimoine
- Connaître les différents organes et équipements du patrimoine pour savoir bien les identifier
- Etre habilité H0V ou H2V pour être en mesure de faire l'inventaire du patrimoine en toute sécurité

PÉDAGOGIE

- Equilibre entre parties théorique et pratique par étude du cas et visites d'ouvrages
- Participation active des stagiaires

Durée de la formation : 5 jours

PROGRAMME DE FORMATION

- L'intérêt d'une gestion du patrimoine pour les aspects comptables, financiers, l'efficience technique et économique, la planification, l'études de réseaux, les études économiques, la sécurité, les relations fournisseurs, la sous-traitance, la relation avec administration, les relations clientèles, le retour d'expérience…
- La mise en place d'une gestion du patrimoine (unité technique comptable, financière, technique...)
- La structuration des données à acquérir
- Le niveau de description attendu
- Les méthodes de renseignement et de suivi (limitation en ressources, politiques d'investissement et de maintenance...)
- Les méthodes et rythmes des bilans et des contrôles
- Les prérequis et les avantages d'un système d'information pour la gestion du patrimoine
- L'utilisation du système d'information
- Les principes de la conception et de l'exploitation des ouvrages électriques
- La technologie et le vocabulaire associé pour les ouvrages de production, de transport et de distribution d'électricité
- L'habilitation H1V : les connaissances et exigences associés